

Rodez, le 22 juillet 2022

**Objet : Revalorisation du point d'indice dans la fonction publique :  
Soutien à l'amendement présenté par le Monsieur le Député Charles de Courson**

Messieurs les Députés  
Messieurs les Sénateurs,

Je me permets de vous alerter concernant l'incidence de la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique, sur les budgets de nos collectivités.

Les élus locaux, que je représente, soutiennent cette revalorisation à 3,5 % parce qu'elle va bénéficier aux collaborateurs et agents qui les accompagnent au quotidien pour la gestion de leurs communes et EPCI.

Cependant, ce dégel du point d'indice va coûter près de 1,6 milliard d'Euros au bloc communal. Selon les premières estimations, cette hausse du point d'indice pourrait coûter autour de 10 000 € par an pour une commune de 1000 à 1500 habitants, ou encore près de 400 000 euros par an pour une commune de 15 000 habitants.

Monsieur le Député Charles de Courson a déposé un amendement ayant pour objet de garantir, pour les collectivités territoriales, une compensation à l'euro près de la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique.

Nous savons parfaitement que les collectivités territoriales doivent assurer elles-mêmes le paiement des traitements de leurs propres fonctionnaires ; cependant, la décision de revalorisation qui a été actée de manière unilatérale par l'État, s'impose à nos budgets locaux, déjà durement impactés par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

**Aussi, nous demandons à l'État d'assurer le coût des décisions qu'il prend.**

Les maires et présidents d'EPCI font, depuis de nombreuses années des efforts constants pour réduire au maximum les dépenses de fonctionnement. L'augmentation décrétée par l'Etat, vient anéantir des années d'efforts et réduire les perspectives de recrutement pour les années à venir.

De plus, nous craignons qu'il nous soit demandé par la suite, connaissant les méthodes, des efforts supplémentaires, via des pactes ou des contrats, afin de limiter encore un peu plus les dépenses de fonctionnement.

En conséquence, je vous demande, au nom des maires et président d'EPCI aveyronnais de soutenir l'amendement présenté par le Député Courson, par lequel il propose la création d'un prélèvement opéré sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales qui permettra de couvrir le coût de cette revalorisation.

Espérant pouvoir compter sur votre soutien

Je vous prie de recevoir, Messieurs les Députés, Messieurs les Sénateurs, mes respectueuses salutations.

*Le Président,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JMC', written in a cursive style.

*Jean-Marc CALVET*

**Messieurs les Députés,**

Laurent ALEXANDRE

Stéphane MAZARS

Jean-François ROUSSET

**Messieurs les Sénateurs,**

Jean-Claude ANGLARS

Alain MARC